



A.D ENVIRONNEMENT

RAPPORT D'ÉTUDE

CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE

94 rue Bergson
BP 524
42007 SAINT-ETIENNE CEDEX

Version du 23/10/2019

BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

- Evaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire sur l'année 2018
- Définition de préconisations de réduction des émissions GES

RAPPORT EXTRACTION REGLEMENTAIRE



CHARGE DE PROJET	SUPERVISEUR		VERSION
Clément Savineau	Simon Colombo	23/10/2019	V ₁
			

SOMMAIRE

1. FICHE SYNTHETIQUE	4
1.1. Personne Morale.....	4
1.2. Equipe Projet	4
1.3. Bureau d'études.....	5
1.4. Mission.....	5
2. DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE	5
2.1. Description de l'activité	5
2.1. Périmètre organisationnel	6
3. METHODOLOGIE EMPLOYEE	6
3.1. Méthodologie, outils et mode de consolidation	6
3.2. Périmètre des émissions	6
3.3. Année de Référence et Reporting.....	8
3.4. Présentation des sources des données.....	8
3.1. Appréciation des incertitudes.....	9
3.2. Facteurs d'émissions et PRG.....	9
3.3. Recalcul de l'année de référence.....	9
4. RESULTAT DU BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	10
5. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES EMISSIONS DE REFERENCE.....	12
6. SYNTHESE DES ACTIONS RETENUES SUR LE PERIMETRE REGLEMENTAIRE	13
7. PUBLICATION DU BILAN GES	13

1. FICHE SYNTHETIQUE

1.1. Personne Morale

Caisse Régionale du Crédit Agricole Loire Haute-Loire	
Siège Social	94 rue Bergson
	BP 524
	42007 SAINT ETIENNE CEDEX
Téléphone	04 77 79 00 78
Activité	Banque mutualiste
	651 D
SIRET	775 602 238 00013

1.2. Equipe Projet

Porteur du projet

Responsable de l'affaire	COTTIN Philippe Philippe.cottin@ca-loirehauteloire.fr	Direction des ressources humaines et de la transformation
	OLLIER Philippe Philippe.ollier@ca-loirehauteloire.fr	Travaux et immobilier
Equipe Projet	MOREL Isabelle MEILLER Carole	Pilotage maîtrise d'ouvrage
	BADEL Eric	Logistique
	MASMEJEAN Christine	Informatique proximité
	GLETTY Stéphanie	Direction de clientèle
	PINEDE Erick	Achats
	JACQUEMOND Stephanie	Marketing opérationnel

1.3. Bureau d'études

A.D Environnement	
Siège Social	12 rue Plantevin 42000 SAINT ETIENNE
Téléphone	04 77 74 84 99
Activité	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses 7490B
SIRET	481 703 270 00035

1.4. Mission

- Evaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire sur l'année 2018
- Définition de préconisations de réduction des émissions GES

2. DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE

2.1. Description de l'activité

Le Groupe Crédit Agricole est le leader de la banque universelle de proximité en France et l'un des premiers acteurs bancaires en Europe.

La Caisse Régionale Loire Haute-Loire comprend deux sièges sociaux, localisés à Saint-Etienne (42) et Vals-Près-le-Puy (43), ainsi que 190 agences, des permanences et un réseau de distributeurs automatiques, situés sur les départements de la Loire et de la Haute Loire.

Nature de l'activité	Tertiaire
Chiffre d'affaires	48 190 276
Surface développée (hors Bergson)	50 257
Nombre d'implantations (140 agences + 2 sièges + 6 permanences et 20 guichets)	168
Nombre d'employés	1 423
Nombre de clients	499 755

Tableau 1 : Quelques chiffres du Crédit Agricole Loire Haute-Loire en 2018

2.1. Périmètre organisationnel

Le diagnostic des émissions de Gaz à Effet de Serre du Crédit Agricole Loire Haute-Loire porte sur l'ensemble des sites de la Caisse Régionale excepté le siège de Bergson actuellement en travaux. A Savoir :

Organisation	Nombre de sites	Localisation
Siège Le Puy	1	Le Puy – Haute-Loire
Agences	140	Départements Loire (42) et Haute-Loire (43)
Permanences	6	
Automates	368	

Tableau 2 : Quelques chiffres du Crédit Agricole Loire Haute-Loire en 2018

3. METHODOLOGIE EMPLOYEE

3.1. Méthodologie, outils et mode de consolidation

En application du décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011, la méthode pour la réalisation des bilans des émissions de Gaz à Effet de Serre du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, dans sa version 3, a été suivie.

Les émissions de GES ont été calculées à partir des données d'activités 2018 de la Caisse Régionale à l'aide de la version 8.1 de l'outil Bilan Carbone® de l'Association Bilan Carbone (ABC)¹ et de la Base Carbone® de l'ADEME².

Conformément aux recommandations nationales, l'extraction règlementaire a été effectuée selon l'approche « contrôle opérationnel »³. Cette approche identifie d'une façon plus pertinente les enjeux carbone entrant dans le champ d'action de l'entreprise et offre l'analyse la plus complète.

3.2. Périmètre des émissions

¹ L'outil Bilan Carbone®, anciennement porté par l'ADEME dépend désormais de la responsabilité de l'Association Bilan Carbone®.

² L'outil Bilan Carbone® intègre les facteurs d'émissions de la Base Carbone® de l'ADEME et permet de réaliser une extraction règlementaire en conformité avec le périmètre obligatoire et le format de restitution requis.

³ L'approche opérationnelle correspond à la situation dans laquelle l'organisation consolide 100 % des émissions des installations pour lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel (au sens de la maîtrise de son fonctionnement).

Le périmètre des émissions pris en compte dans cette extraction réglementaire comporte :

- Les émissions directes de GES des sources fixes et mobiles nécessaires aux activités de la Caisse Régionale :
 - o Emissions de combustion des chaudières gaz et fioul ;
 - o Emissions de combustion des carburants des véhicules utilisés dans le cadre professionnel ;
 - o Emissions fugitives des installations de climatisation.
- Les émissions indirectes liées à l'utilisation de l'électricité et des réseaux de distribution de chaleur et de froid :
 - o Emissions de production liées à la consommation d'électricité.
- Les autres émissions indirectes :
 - o Achats de matériaux, fournitures et consommables ;
 - o Achats de services ;
 - o Déplacements de personnes domicile-travail ou professionnels ;
 - o Déplacements des clients ;
 - o Transports de matériels et fournitures ;
 - o Déchets directs générés par l'activité ;
 - o Immobilisations (bureaux, parc informatique, mobiliers, véhicules,...) ;
 - o Traitement des papiers envoyés chez les clients qu'ils ne conservent pas.

3.3. Année de Référence et Reporting

Le premier Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre a été réalisé en 2012 et portait sur l'activité de 2011.

Un second bilan a été réalisé en 2015 sur l'activité de 2014 et ce présent BEGES a été réalisé en 2019 sur l'activité de 2018.

3.4. Présentation des sources des données

Les données collectées nécessaires à l'établissement de ce bilan GES réglementaire sont récapitulées dans le tableau suivant en précisant le service source d'informations.

Généralités	Données activités : périmètre organisationnel, effectifs, nombres de clients,...
Energie	Consommations énergétiques (électricité, gaz, fioul).
Rejets atmosphériques	Quantités et types de fluides des recharges effectuées sur les installations de climatisation.
Intrants	Montants des achats de prestations de services selon les localisations des sites. Montants des achats petites fournitures, quantités et types de papier achetés sur l'ensemble du périmètre
Fret Intransit	Bons de commandes des achats, poids transportés par livraison et précisions sur les trajets parcourus. Relevé kilométrique des transports de fonds.
Déplacements	Adresses des domiciles et lieux de travail des employés, et relevé des employés percevant une aide aux transports. Relevé kilométrique des déplacements professionnels. Nombre de fois où les clients se sont déplacés en agence.
Déchets	Quantité de déchets électroniques et cartouches d'encre vides générés. Quantité de déchets internes non valorisés (DIB), de papiers recyclés et de

	déchets valorisés papiers / cartons en fonction des sites.
Immobilisations	Nombre d'automates installés et poids total.
	Listing des surfaces parking et parc immobilier en exploitation.
	Valeur nette comptable associé au mobilier.
	Poids des véhicules de fonction.
	Inventaire de son parc informatique et le montant dépensé pour les autres équipements.

Tableau 3 : Type de données collectées et sources

3.1. Appréciation des incertitudes

Les résultats sont à mettre en regard des incertitudes affectées à chaque donnée et à chaque facteur d'émission utilisé.

Les données dites « primaires » directement transmises par le Crédit Agricole Loire Haute-Loire ont une fiabilité importante et ont donc des incertitudes faibles variant de 1 à 10 %.

Les données dites « secondaires » qui ont été estimées, en l'absence de données primaires (kilométrages parcourus, poids du mobilier, composition moyenne des déchets électroniques,...) ont des incertitudes plus importantes, comprises entre 15 et 40 %, selon les cas.

Les incertitudes sur les facteurs d'émissions utilisés n'ont pas été modifiées.

3.2. Facteurs d'émissions et PRG

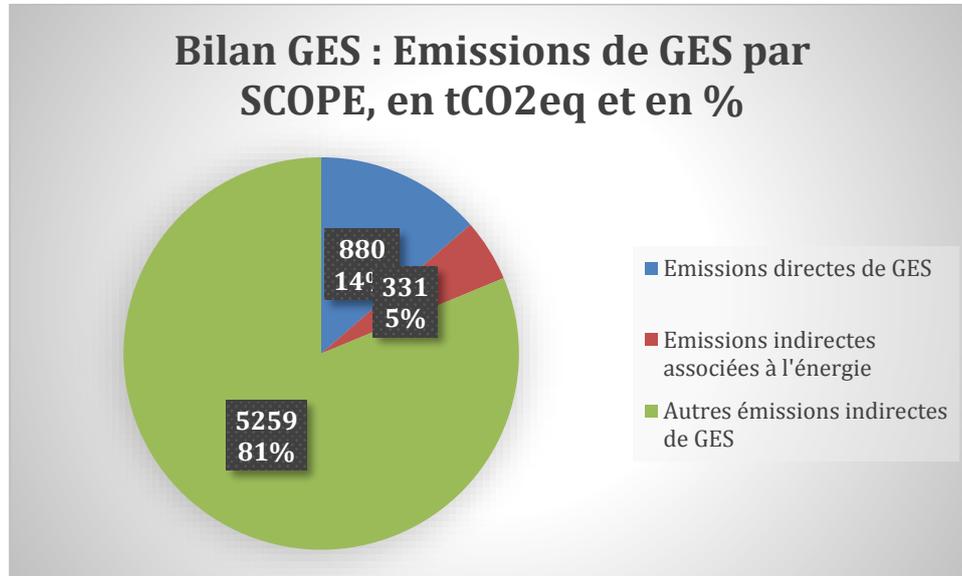
Tous les facteurs d'émissions et les PRG proposés dans l'outil Bilan Carbone® (Version 8.1) et de la Base Carbone® ont été utilisés sans modification.

3.3. Recalcul de l'année de référence

L'outil et la méthodologie Bilan Carbone® ayant évolué depuis les premiers BEGES, l'année de référence a été recalculée avec l'outil Version 8.1. De plus le siège de Bergson étant retiré du périmètre, les valeurs transmises en 2011 ont été recalculées en retirant ce siège actuellement en pleine reconstruction.

4. RESULTAT DU BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Sur l'année 2018, les activités de la Caisse Régionale ont contribuées à émettre 6470t CO₂eq de Gaz à Effet de Serre, soit environ 4,6 t CO₂eq par employé ou encore 13 kg CO₂eq par client. L'incertitude globale associée a été évaluée à 10 %.



L'ensemble des résultats des émissions GES, par Gaz, par postes et par catégorie d'émissions sont présentés dans le tableau de restitution suivant :

[Retour au Descriptif](#)

			Valeurs calculées							Emissions évitées de GES
			Emissions de GES						Emissions évitées de GES	
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	237	1	2	0	239	0	13	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	497	1	4	0	502	28	66	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	139	139	0	42	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
		Sous total	734	1	6	139	880	28	80	0
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	331	0	0	0	331	0	34	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	331	0	0	0	331	0	34	0
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	171	23	5	0	199	-28	17	0
	9	Achats de produits ou services	1 458	0	0	0	1 458	0	391	0
	10	Immobilisations de biens	746	0	0	0	746	0	138	0
	11	Déchets	27	1	1	0	28	50	7	0
	12	Transport de marchandise amont	101	2	1	0	104	0	50	0
	13	Déplacements professionnels	7	0	0	0	7	0	1	0
	14	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Transport des visiteurs et des clients	879	13	11	0	902	0	179	0
	17	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Fin de vie des produits vendus	2	0	0	0	2	17	0	0
	20	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	21	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Déplacements domicile travail	1 764	26	22	0	1 812	0	365	0
23	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Sous total	5 155	64	40	0	5 259	39	583	0

Tableau 1 : Récapitulatif des émissions de GES de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire sous le format réglementaire

5. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES EMISSIONS DE REFERENCE

Evolution des émissions entre 2011 et 2018			
Sous-postes	Evolution entre 2011 et 2018		Explications
	kg CO2e		
Energie 1	● -452 889	-41%	Rénovation agences avec éclairage LED et préconisations audits 2010
Hors énergie 1	● 63 898	85%	72,38kg rechargés en 2018 (Grand Croix, Berthiez, Liberation, Chazelle, St Galmier) contre 42,4kg
Intrants 1	● -319 373	-18%	Moins de papiers consommés - Dû sans doute à la dématérialisation des documents
Fret	● -3 906	-4%	
Déplacements	● -492 822	-12%	Un peu moins de déplacements en train et des distances plus courtes entre domicile et travail
Déchets directs	● 5 116	22%	Pas de données sur Vals 43 en 2011
Immobilisations	● -201 220	-21%	
Fin de vie	● -753	-26%	Moins de papiers envoyés chez le client dû sans doute à la dématérialisation des documents
Total	● -1 401 949	-18%	

Evolution des émissions entre 2014 et 2018			
Sous-postes	Evolution entre 2014 et 2018		Explications
	kg CO2e		
Energie 1	● -318 032	-33%	D'importants travaux de rénovation ont eu lieu dans les agences - Eclairage LED
Hors énergie 1	● 64 910	88%	72,38kg rechargés en 2018 (Grand Croix, Berthiez, Liberation, Chazelle, St Galmier) contre 43,3kg
Intrants 1	● -742 989	-34%	Moins de papiers consommés - Dû sans doute à la dématérialisation des documents
Fret	● -3 861	-4%	
Déplacements	● -529 414	-13%	Un peu moins de déplacements en train et des distances plus courtes entre domicile et travail
Déchets directs	● 900	3%	9,1t communiquées pour Vals 43 en 2014 contre 16,1t en 2018
Immobilisations	● -405 725	-35%	
Fin de vie	● -1 088	-34%	Moins de papiers envoyés chez le client dû sans doute à la dématérialisation des documents
Total	● -1 935 299	-23%	

6. SYNTHÈSE DES ACTIONS RETENUES SUR LE PÉRIMÈTRE RÉGLEMENTAIRE

L'analyse des résultats du Bilan GES Elargi a permis d'identifier les axes prioritaires d'un plan d'action de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre.

Agences/Permanences	Transport
<p>Optimisation des consignes de température</p> <p>Bonne conduite à la réalisation des travaux de maintenance</p> <p>Mise en place de mousseurs sur les points d'eau</p> <p>Calorifugeage des tuyauteries de chauffage dans chaufferie</p> <p>Isolation planchers bas donnant sur locaux non chauffés</p> <p>Remplacement pompes à débit constant par pompes à débits variables</p> <p>Isolation par l'intérieur des murs donnant sur l'extérieur</p> <p>Mise en place ventilation hygroréglables A</p> <p>Mise en place de panneaux solaires photovoltaïques</p> <p>Mise en place de complément d'isolation en toiture</p> <p>Suivi des fuites frigorigènes pouvant engendrer des émissions (détecteur intelligent)</p> <p>La mise en place d'une régulation du taux d'air neuf sur sonde CO2 pour les équipements de ventilation afin d'adapter le taux d'air neuf à l'occupation</p> <p>Suivi et affichage des consommations afin de sensibiliser le personnel</p> <p>Mise en veille des appareils informatiques en période d'inoccupation</p> <p>Mise en veille des distributeurs automatiques de billets inaccessibles la nuit</p>	<p>Optimisation de la flotte de véhicules</p> <p>Réduction des déplacements ou mise en place de covoiturages</p> <p>Formation Eco Conduite</p> <p>Utilisation véhicules alternatifs</p> <p>Mutualisation des transports (société de gardiennage < 20km)</p>

Tableau 5 : Récapitulatif des préconisations d'optimisation énergétique extraites de l'audit énergétique réglementaire réalisé en 2019

7. PUBLICATION DU BILAN GES

Le Bilan GES réglementaire est publié sur la plateforme de l'ADEME et accessible grâce au numéro de SIRET de l'entreprise.